

## Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

### Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

#### Question 1. Quelle est la différence entre le taux d'inscription sur les listes électorales et le taux de participation ?

Le taux d'inscription correspond à la part des personnes en âge de voter qui sont inscrites sur les listes électorales. Pour pouvoir participer à une élection, il faut d'abord avoir accompli cette démarche administrative.

Le taux de participation correspond à la part des électeurs inscrits qui vont effectivement voter lors d'un scrutin. Il mesure donc la participation réelle à l'élection.

Ainsi, une personne peut être inscrite sur les listes électorales mais ne pas aller voter. Dans ce cas, elle est comptée dans le taux d'inscription mais pas dans le taux de participation : elle fait partie des abstentionnistes.

Par exemple, si 100 personnes sont en âge de voter mais que seulement 90 sont inscrites, le taux d'inscription est de 90 %. Si parmi ces 90 inscrits, 72 vont voter, le taux de participation est de  $72 / 90 \times 100 = 80 \%$ .

#### Question 2. À l'aide du document et en vous appuyant sur des données chiffrées, vous caractériserez le profil des abstentionnistes.

D'après le document, les abstentionnistes sont plus souvent jeunes, issus des catégories populaires, moins diplômés et plus modestes.

Par exemple, l'abstention atteint 29 % chez les 18-24 ans contre 12 % chez les 70 ans et plus.

Calcul de l'écart :

$$29 - 12 = 17 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$29 / 12 \approx 2,42$$

L'abstention est donc environ 2,4 fois plus élevée chez les 18-24 ans que chez les 70 ans et plus.

L'abstention est également plus forte dans les catégories populaires : 29 % chez les employés et les ouvriers contre 21 % chez les cadres.

Coefficient multiplicateur entre ouvriers et cadres :

$$29 / 21 \approx 1,38$$

Les personnes moins diplômées s'abstiennent aussi davantage : 25 % pour les personnes ayant un diplôme inférieur au bac contre 19 % pour celles ayant au moins bac +3.

Calcul de l'écart :

$$25 - 19 = 6 \text{ points}$$

L'abstention est enfin plus élevée chez les ménages modestes : 30 % pour les foyers de moins de 1 250 € contre 16 % pour ceux de plus de 3 000 €.

Coefficient multiplicateur :

$$30 / 16 \approx 1,88$$

L'abstention est donc environ 1,9 fois plus élevée chez les ménages les plus modestes.

**Question 3. À l'aide du document, montrez que la participation électorale est liée à différents facteurs inégalement partagés au sein de la population.**

Le document montre que la participation électorale dépend de plusieurs facteurs sociaux comme l'âge, la profession, le diplôme ou le revenu.

Par exemple, la participation est de 71 % chez les 18-24 ans contre 88 % chez les 70 ans et plus.

Calcul de l'écart :

$$88 - 71 = 17 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$88 / 71 \approx 1,24$$

La participation est donc environ 1,24 fois plus élevée chez les personnes âgées.

La catégorie socioprofessionnelle joue aussi un rôle : la participation est de 79 % chez les cadres contre 71 % chez les ouvriers.

Calcul de l'écart :

$$79 - 71 = 8 \text{ points}$$

Le niveau de diplôme influence également la participation : 75 % pour les personnes ayant un diplôme inférieur au bac contre 81 % pour celles ayant au moins bac +3.

Coefficient multiplicateur :

$$81 / 75 \approx 1,08$$

Le revenu du foyer joue enfin un rôle : la participation est de 70 % pour les ménages de moins de 1 250 € contre 84 % pour ceux de plus de 3 000 €.

Calcul de l'écart :

$$84 - 70 = 14 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$84 / 70 = 1,2$$

Ainsi, les personnes plus âgées, plus diplômées et disposant de revenus plus élevés participent davantage aux élections.